



ENQUETE PUBLIQUE

Du 3 Juin au 3 Juillet 2013 en Mairie de Voreppe

PPRT - Plan de Prévention des Risques Technologiques de STEPAN EUROPE Voreppe

- Venez constater **la Zone des Effets irréversibles** : « vous n'êtes pas mort mais votre corps ne reprend pas le dessus »

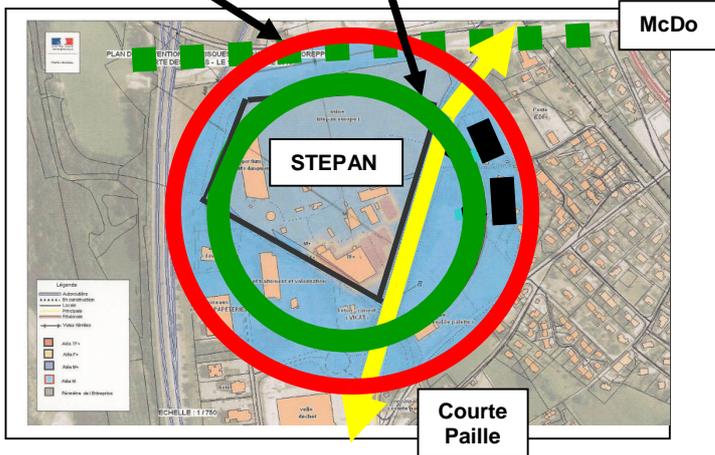
LA REDUCTION DU PERIMETRE D'EXPOSITION AU RISQUE

Le projet de PPRT soumis à l'enquête publique impacte le RD3, des riverains, la Voie Verte, l'A49...

Dessin d'Alfred

illustrant l'insécurité, sans cette réduction, pour « La Voie Verte - Berges de Roize - piste piétons, cycles »

Cartographie : Demande des riverains à Monsieur le Maire de Voreppe afin de réduire de **280 mètres** à **200 mètres** le rayon PPRT



STEPAN EUROPE Voreppe exploite en bordure du **RD3** entre **MCDO** et **Courtepaille**

STEPAN EUROPE, réglementairement, n'a pas été contraint à réduire cette zone de danger

A l'appui de la Circulaire ministérielle (loi juillet 2003) pour une **REDUCTION** du risque à la source basée sur la Réduction de la **PROBABILITE** mais aussi par la Réduction de l'**INTENSITE***

* Comme la réduction des quantités mises en œuvre, la mise en place d'un rideau d'eau, par substitution...

Pour que soit réalisée la **Réduction du Périmètre d'exposition au risque**, afin :

- d'en exclure les riverains et la Voie Verte (piste piétons-cycles, Berge de Roize)
- de préserver l'avenir de cette zone

Avec l'ACVV, **par cette LETTRE OUVERTE**, je demande à M. le Commissaire Enquêteur :

- de l'exiger dans ses conclusions,
- au minimum, sa prise de **RESERVE** pour la révision à la baisse du périmètre PPRT

NOM Prénom	ADRESSE	DATE	SIGNATURE

Pour insertion au **registre d'enquête publique PPRT** Plan de Prévention des Risques Technologiques de **STEPAN EUROPE**
Retour possible à l'ACVV : BP 52-38342 Voreppe cedex ou plier, noter ACVV BP 52 insérer dans casier à l'arrière de la Poste de Voreppe

Par mail : contact@acvvoreppe.asso.fr